

DOSSIER DE PREINSCRIPTION MICRO-CRECHE « Jules et Rose »

Jules et Rose IV
7, avenue de Fribourg
68000 – COLMAR
☎ : 06.52.12.69.03
✉ : julesetrose4@gmail.com

Bonjour,

Ce dossier est une demande d'inscription à la micro-crèche "Jules et Rose". Il est à remplir et à renvoyer par mail ou par courrier postal à la micro-crèche.

Veuillez noter que la préinscription n'a aucune valeur d'admission définitive.

Madame Guesdon Marie, la gestionnaire, vous contactera dans les meilleurs délais, pour confirmer ou non votre inscription, suivant les places disponibles.

En cas d'acceptation, le dossier d'inscription définitive vous sera remis avec la liste complète des pièces à fournir.

S'il n'y a pas de place, et si vous le souhaitez, votre dossier sera mis en attente qu'une place se libère.

Votre enfant (s'il est déjà né) :

Nom :

Prénom :

Sexe : masculin féminin

Date de naissance :

Date d'entrée prévue à la micro-crèche :

Votre enfant (si vous êtes enceinte) :

Nom :

Prénom (si déjà connu) :

Date prévue de l'accouchement :

Date d'entrée prévue à la micro-crèche :

Dès la naissance, merci de contacter la micro-crèche pour confirmer la demande d'inscription et donner le prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant (Cf. fiche de confirmation d'inscription ci-après).

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Situation familiale : (cocher la case correspondante à votre situation)

- Mariés Union libre Pacsés
 Divorcés Séparés Célibataire Veuf/veuve

Si vous êtes séparés ou divorcés, qui a la garde de l'enfant ? (cocher la case correspondante à votre situation)

- Madame Monsieur Alternée

	Papa	Maman
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone travail		
Email		
Profession		
Lieu de travail		

Frère(s) et/ou sœur(s) (nom, prénom, date de naissance) :

- 1/.....
2/.....
3/.....
4/.....

Informations complémentaires :

.....
.....
.....

Fait à :

Le :

Signature de la mère :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature du père :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

SOUHAITS DE GARDE

Du 31 août 2022 au 31 août 2023
Du 31 août 2023 au 31 août 2024
(rayez la mention inutile)

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant :

Frais d'inscription : 100 €

Jours de garde de l'enfant (cocher les jours souhaités) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Cocher la formule adaptée à vos besoins :

5 j/semaine (11h30/jour max)	4 j/semaine (11h30/jour max)	3 j/semaine (11h30/jour max)	2 j/semaine (11h30/jour max)	1 j/semaine (11h30/jour max)	0,5j/semaine matin (5h30/jour max)	0,5j/semaine après- midi (6h/jour max)

L'enfant sera donc accueilli pour une durée de : jour(s) par semaine pour un total deh/jour.
(à compléter)

Inscrire les heures d'arrivée et de départ prévisionnelles de l'enfant dans le tableau :

	Matin	Soir
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Informations : la micro-crèche sera fermée les 2 dernières semaines de juillet et les 2 premières semaines d'août.

Un minimum de 9 heures est requis pour un accueil journalier complet

Pièces à fournir lors de la préinscription :

- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille
- Fiche de préinscription signée

Fait à :

Le :

Signature de la mère :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature du père :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

TARIFS

Tarifications :

	Plafond de revenus 2020...	...en vigueur jusqu'au...	...31 décembre 2022
Enfant(s) à charge	Cas n° 1 : inférieurs à	Cas n° 2 : ne dépassant pas	Cas n° 3 : supérieurs à
1	21 277 €	47 283 €	47 283 €
2	24 297 €	53 995 €	53 995 €
3	27 317 €	60 707 €	60 707 €
Au-delà de 3 enfants	+ 3 020 €	+ 6 712 €	+ 6 712 €
Tarif horaire	9,20 €	9,60 €	10,00 €

Tout ce qui est hors contrat ou accueil d'urgence - selon disponibilité - sera facturé 10 € de l'heure.

Montant de l'aide forfaitaire de la CAF du Haut-Rhin :

Age de l'enfant accueilli	Montant mensuel de la PAJE		
Moins de 3 ans	860.68 €	741.94 €	623.23 €
De 3 à 6 ans	430.34 €	370.97 €	311.62 €

Les repas, les produits d'hygiène et les couches sont fournis par la micro-crèche.

Calcul du crédit d'impôt :

Il est égal à 50% des sommes versées dans la limite de :

	Par enfant :	Par enfant en cas de garde alternée :
Somme à déclarer :	2 300 € maximum	1 150 € maximum
Crédit d'impôt :	1 150 € maximum	575 € maximum

CONFIRMATION DE PRÉINSCRIPTION

Madame et/ou Monsieur confirme(nt) la préinscription de :

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

Pour un temps d'accueil dejours/semaine.

Fait à :

Le :

Signature de la mère :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Signature du père :
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Feuille à renvoyer à la gestionnaire de la micro-crèche dans un délai de 15 jours après la naissance de l'enfant ou de 2 mois minimum avant la date prévisionnelle d'entrée dans les autres cas. Merci de nous informer de l'annulation de votre demande si vous avez trouvé un autre mode de garde.

Pièces à fournir lors de la préinscription (si ce n'est pas déjà fait) :

- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille ou certificat de grossesse
- Fiche de préinscription signée

À RETOURNER :

Par mail : julesetrose4@gmail.com

Par courrier : Micro-crèche "Jules et Rose IV"
Mme Marie GUESDON
7, avenue de Fribourg
68000 COLMAR